

**BULLETIN MUNICIPAL DE
Saint-Patrice-de-Beaurivage**

janvier 2021

LE BEAURIVAGEOIS

Paniers de Noël 2020



Le conseil local des Chevaliers de Colomb de Saint-Patrice-de-Beaurivage vous remercie de votre générosité lors de la collecte de denrées et d'argent pour les paniers de Noël 2020.

Merci à tous pour votre aide!

Merci

Nouvelles heures d'ouverture

Afin de respecter le couvre-feu, les mardis et jeudis soir, la bibliothèque fermera à 19h30.

Derniers achats

Kukum de Michel Jean - *Cessons de manger de la merde* de J-P Coffe - *Simone Simoneau* (BD) de Valérie Plante.

Bibliothèque Florence-Guay



470, rue du Manoir
Tél. : 418-596-2439

Mardi et jeudi : 18 h 30 à 20 h
Samedi : 10 h à 11 h 30

www.mabibliotheque.ca/saint-patrice



Défi château de neige

Le Défi château de neige s'adresse à tous les habitants de la province de Québec désirant construire un château de neige. Il n'y a aucune restriction sur l'âge ni sur la ville de résidence.

Pour participer, il suffit de bâtir un château de neige, de le prendre en photo et de l'inscrire sur le site www.defichateaudeneige.ca dans l'onglet participer. Les personnes qui inscrivent leur château de neige entre le premier lundi de la première fin de semaine de janvier et le lundi suivant la dernière semaine de relâche courent la chance de remporter de nombreux prix.



**VOIR TOUS LES DÉTAILS
SUR :**

<https://defichateaudeneige.ca/>

MOT DU MAIRE

Voici le temps de vous présenter le budget 2021, qui est le quatrième du mandat que vous nous avez confié. C'est un budget équilibré, ses revenus sont équivalents à ses dépenses. En 2021, une baisse du total de votre compte de taxes est prévue.

La pandémie de 2020 nous aura donné de nouveaux défis dans la façon d'exécuter notre travail que chacun de l'équipe a su relever. L'année 2021 commence avec un nouveau confinement, il faudra être résilient et respecter les consignes sanitaires pour la sécurité de tous.

Merci à madame Jacqueline D. Blais pour ses années de services comme directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, vous avez fait un travail exceptionnel apprécié de tous. Bonne retraite bien méritée.

C'est madame Johanne Nadeau qui occupe ce poste, bienvenue dans l'équipe. Nouveauté au loisir, monsieur Anthony Pouliot sera présent une journée semaine pour les dossiers loisirs.

Je tiens à féliciter le conseiller monsieur Richard Breton qui s'est mérité la médaille du lieutenant-gouverneur en 2020 pour son implication bénévole dans la communauté soit la distribution de l'aide alimentaire Lotbinière à St-Patrice, St-Sylvestre et St-Narcisse ainsi que son bénévolat avec les Chevaliers de Colomb.



En conclusion, je vous fais une rétrospective des travaux effectués en 2020 dans votre municipalité, vue que la pandémie rend impossible de le faire en personne comme les années précédentes.

Merci pour votre confiance, c'est un honneur de travailler pour vous.

Nicole Viel Noonan, maire

Travaux exécutés en 2020

Changement de direction générale adjointe	Municipalité
Vidange des boues aux étangs après 15 ans d'utilisation	Municipalité
Changement de 5 ponceaux et réparation de 2 ponceaux dans le rang St-David	Programme TECQ 2019
Asphaltage sur 5km sur le rang St-David	Programme TECQ 2020, 25% et programme RIRL 75%
Asphaltage rang St-José	Municipalité
Embauche d'un technicien aux loisirs	Municipalité
Installation d'une pancarte numérique au cœur du village	Fonds développement des territoires et Municipalité
Réparation majeure à l'eau usée	Municipalité
Rénovation local de patinoire	Subvention provinciale et Municipalité
Rechargement rang Ste-Hélène est et ouest	Subvention provinciale et Municipalité
Profilage des fossés du rang Belfast ouest	Municipalité
Rechargement Belfast est et ouest	Municipalité
Réparation de la toiture de la salle municipale	Municipalité
Réfection des salles de bain au sous-sol et vestiaire de la salle municipale	Municipalité
Installation des numéros civiques chemin Craig et Petit-Lac	Municipalité
Rechargement dans le rang St-Charles	Subvention provinciale et Municipalité
Rechargement rang Petit-Lac	Municipalité
Vérification devis des contrats déneigements et passation de contrat de 5 ans	Municipalité
État d'urgence, fuite de propane	Services pompiers, bénévoles et Municipalité
Préparation du 150 ^e de la municipalité	Bénévoles et Municipalité
Terrain de jeux pour la semaine de relâche et durée de l'été	Subvention emploi été canada, TDJ et Municipalité

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a étudié et préparé un budget prévoyant des recettes égales aux dépenses qui y figurent ;

Il est proposé par le conseiller Keven Demers, appuyé par Samuel Nadeau et résolu à l'unanimité, d'adopter les prévisions budgétaires suivantes pour l'année financière 2021.

prévisions budgétaires suivantes pour l'année financière 2021.

DÉPENSES

	2020	2021
Administration générale	323 579\$	337 898\$
Sécurité publique	242 408\$	258 219\$
Transport	527 628\$	462 555\$
Hygiène du milieu	232 932\$	249 359\$
Urbanisme et zonage	46 766\$	51 304\$
OMH	4 700\$	4 700\$
Loisir et culture	111 744\$	104 333\$
Frais de financement	524 757\$	516 885\$
Total	2 014 513\$	1 985 253\$
Immobilisation	258 753\$	291 351\$
Total	2 273 267\$	2 276 604\$

RECETTES

Recettes taxes foncières	1 359 908\$	1 348 493\$
Tarification aqueduc, vidanges, etc.	516 870\$	467 361\$
Paiement tenant lieu de taxes	18 000\$	22 000\$
Autres recettes de source locale	54 010\$	80 150\$
Transferts conditionnels	324 479\$	358 600\$
Total	2 273 267\$	2 276 604\$

Programme triennal 2021-2022-2023
Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation (\$)

	2021	2022	2023	Financement
Chemins, rues, routes, trottoirs				
		- \$	- \$	
Programme d'amélioration du réseau routier	10 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	Subvention
Amélioration de la chaussée du rang Saint-Jacques	- \$	- \$	20 000,00 \$	Budget immobilisations
Infrastructure du rang St-Charles	- \$	100 000,00 \$		Budget immobilisations Subvention
Route Petit-Lac	200 000,00 \$			Programme PIRL - TECQ Subvention
Parc Industriel		75 000,00 \$		
Rue principale - Asphaltage			100 000,00 \$	TECQ
Quartier résidentiel	400 000,00 \$	150 000,00 \$		Immobilisation
Approvisionnement et traitement de l'eau				
Pompe de puits (bibliothèque)				Budget immobilisations
Traitement des eaux usées				
		- \$	- \$	Réserve
Réseau d'eau et égout				
Rang St-Charles	- \$	- \$	a venir	Fimeau
Autres infrastructures				
	- \$		- \$	Budget immobilisations
	- \$	- \$	- \$	
Réseau d'électricité				
Lumières de rue	3 000,00 \$	2 000,00 \$	2 000,00 \$	Budget immobilisations
Édifices administratifs				
Immeuble du 486, rue Principale		- \$	60 000,00 \$	Budget immobilisations
			- \$	
	- \$	- \$	- \$	
Édifices communautaires				
		- \$	- \$	
Améliorations locatives				
	- \$	- \$	- \$	
Véhicules				
Prévoir une réserve pour matériel roulant	3 000,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$	À prévoir
Ameublement et équipement de bureau, informatique				
site-web et serveur	10 000,00 \$	1 500,00 \$	1 500,00 \$	Budget immobilisations
Machinerie, outillage et équipement				
Protection incendie Sécurité publique				
Aménagement d'une réserve d'eau sur le chemin Craig	- \$	- \$	- \$	Budget immobilisations
Démolition de la réserve d'eau rue Principale	- \$		- \$	
Installation de borne de repérage d'adresses civiques	- \$	- \$	- \$	
Achat d'équipements	9 000,00 \$	- \$	- \$	Budget immobilisations
Plan de mesures d'urgence volet 1 et 2	- \$	- \$	- \$	Budget immobilisations
Loisirs				
		- \$	- \$	Subvention Pacte rural Budget immobilisations
Autres				
Embellissement du secteur des puits / développement section rés	2 000,00 \$	2 000,00 \$	2 000,00 \$	
Total	637 000,00 \$	343 500,00 \$	198 500,00 \$	980 500,00 \$

RÈGLEMENT NUMÉRO 370-2020 FIXANT LES TAUX DE TAXE ET LES DIFFÉRENTES TARIFICATIONS POUR L'ANNÉE 2021.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le Conseil a préparé et adopté les prévisions budgétaires pour l'année financière 2021 prévoyant des recettes égales aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE l'adoption de ces prévisions budgétaires nécessite des modifications dans le taux de la taxe foncière, de même que dans les tarifs de compensation et autres, pour l'année financière 2021 ;

ATTENDU QUE ces dites modifications doivent être faites en application des prescriptions édictées par le Code municipal ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été déposé le 7 décembre 2020 et qu'une lecture a été donnée à la session ordinaire du 8 décembre 2020 ;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé le 7 décembre 2020;

À CES CAUSES,

Il est proposé par Samuel Boudreault, appuyé par Simon Therrien et résolu à l'unanimité

Que le règlement numéro 370-2020 et que le conseil ordonne et statue par ledit règlement ainsi qu'il suit, savoir :

ARTICLE 1

- Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 0.587\$ du cent dollars d'évaluation imposable conformément au rôle en vigueur au 1er janvier 2021;
- La taxe foncière pour les services de la Sûreté du Québec est fixée à 0.0972\$ du cent dollars d'évaluation imposable;
- La taxe foncière pour les services d'entretien d'hiver des chemins municipaux est fixée 0.188\$ du cent dollars d'évaluation imposable;
- La taxe foncière pour le camion d'incendies est fixée à 0.0193\$ du cent dollars d'évaluation imposable;
- La taxe foncière relative au règlement numéro 150-2002, 0.0701\$ du cent dollars d'évaluation imposable | Taxes Eaux vives - Aqueduc-Égout;
- La taxe foncière relative au règlement numéro 146-2002, 0.0175\$ du cent dollars d'évaluation imposable | Taxes Infrastructures Transport - Belfast et du Moulin;
- La taxe foncière relative au règlement numéro 151-2002, 0.0331\$ du cent dollars d'évaluation imposable | Taxes Programme d'infrastructures Québec-Municipalité;

ARTICLE 2 - Un tarif de 755\$ sera imposé par unité de logement au secteur aqueduc et égout, tel que stipulé au règlement numéro 150-2002;

ARTICLE 3 - Le taux de la taxe spéciale pour les immeubles imposables situés à l'intérieur de l'arrondissement aqueduc et égout est fixé à 0.0211\$ du cent dollars d'évaluation tel que stipulé au règlement numéro 179-2004 et 182-2004 et 366-2020 Travaux rang St-David et Petit-Lac;

ARTICLE 4 - Le taux de la taxe spéciale pour les immeubles imposables situés à l'extérieur de l'arrondissement aqueduc et égout est fixé à 0.0275\$ du cent dollars d'évaluation tel que stipulé au règlement numéro 179-2004 et 182-2004 et 366-2020| Travaux rang St-David et Petit-Lac.

ARTICLE 5 - Les tarifs de compensation (entretien) pour les usagers de l'aqueduc sont fixés à :

- Logements : 163.00\$
- Logements (2 loyers et +) par logement 145.00\$
- Piscines : 62.00\$
- Piscines creusées : 85.00\$

Commerces 112.00\$ / unité

- Entrepreneur, compagnie de transport et quincaillerie : 3 unités
- Industrie transformation alimentaire : 3.5 unités
- Service de soudure : 1 unité

- Commerce vacant : 1 unité
- Condo industriel, télécommunication : 1 unité
- Entrepreneur en construction : 1 unité
- Garage de réparation et débosselage : 1 unité
- Casse-croute : 1 unité
- Immeuble résidentiel avec commerce de service attenant : 0.25 unité
- Immeuble résidentiel avec salon de coiffure attenant : 0.5 unité
- Garage sans service et sans vente : 1 unité
- Atelier d'usinage (- de 5 employés) : 1.5 unités
- Atelier d'usinage (+ de 5 employés) : 1.75 unités
- Pharmacie : 1.5 unités
- Clinique dentaire et médicale : 2.5 unités
- Foyer et dépanneur : 2.75 unités
- Plomberie, chauffage, décoration, excavation : 2.75 unités
- Meunerie 1 919.00\$

ARTICLE 6 - Les tarifs de compensation (entretien) pour les usagers des égouts et traitement des eaux usées sont:

- Logements 195.00\$

Commerces 165.00\$ / unité

- Entrepreneur, compagnie de transport et quincaillerie : 3 unités
- Industrie transformation alimentaire : 2.25 unités
- Service de soudure : 1 unité
- Commerce vacant : 1 unité
- Condo industriel, télécommunication : 1 unité
- Entrepreneur en construction : 1 unité
- Garage de réparation et débosselage : 2.25 unité
- Casse-croute : 1 unité
- Immeuble résidentiel avec commerce de service attenant : 0.25 unité
- Immeuble résidentiel avec salon de coiffure attenant : 0.5 unité
- Garage sans service et sans vente : 1 unité
- Atelier d'usinage (- de 5 employés) : 1.5 unités
- Atelier d'usinage (+ de 5 employés) : 1.75 unités
- Pharmacie : 1.5 unités
- Clinique dentaire et médicale : 2.5 unités
- Foyer et dépanneur : 1.75 unités
- Plomberie, chauffage, décoration, excavation : 1.75 unités
- Meunerie 965.00\$

ARTICLE 7 - Les tarifs de compensation pour l'enlèvement et la disposition des ordures ménagères et la récupération sont fixés à :

La tarification présentée est établie pour un maximum de deux (2) bacs à déchets ou de deux (2) bacs de récupération par adresse. Lorsque le nombre de bacs à déchets ou de bacs de récupération par adresse excède deux (2), la tarification est établie à 600\$ pour chacune des catégories.

- Logements 125.00\$
- Exploitation agricole : 160.00\$
- Chalets 52.00\$

Commerces 140.00\$ / unité

- Entrepreneur, compagnie de transport et quincaillerie : 2 unités
- Industrie transformation alimentaire : 1.75 unités
- Service de soudure : 1.5 unité
- Commerce vacant : 1 unité
- Condo industriel, télécommunication : 1 unité

- Entrepreneur en construction : 1 unité
- Garage de réparation et débosselage : 2.75 unité
- Casse-croute : 1 unité
- Immeuble résidentiel avec commerce de service attenant : 0.25 unité
- Immeuble résidentiel avec salon de coiffure attenant : 0.5 unité
- Garage sans service et sans vente : 1 unité
- Atelier d'usinage (- de 5 employés) : 1.75 unités
- Atelier d'usinage (+ de 5 employés) : 2 unités
- Pharmacie : 2.5 unités
- Clinique dentaire et médicale : 1.5 unités
- Foyer et dépanneur : 2 unités
- Meunerie : 1235\$
- Plomberie, chauffage, décoration, excavation : 2 unités
- Conteneurs à ordures et à récupération : 600\$

ARTICLE 8 - Les tarifs de compensation pour la vidange des fosses septiques comprennent le coût de la vidange, le transport, le traitement et la disposition des boues de fosses septiques.

- Résidence : 77.50\$ / année
- Chalets 38.50\$ / année

ARTICLE 9 – Les tarifs de compensations pour le service de collecte des matières organiques comprend le coût du transport, le traitement et la disposition de la matière, ce tarif est applicable seulement aux usagers desservis par les services d'aqueduc et d'égout:

- 1 logement, 1 bac brun : 40\$ / année
- 2 à 5 logements, 2 bacs bruns : **80\$ / année**
- 5 logements et plus, 3 bacs bruns : **120\$ / année**
- Résidence de personnes âgées, 3 bacs bruns : 120\$ / année
- Restaurant, casse-croûte, 2 bacs bruns : 80\$ / année

Un tarif de 40,00\$ sera ajouté au compte de taxes annuellement pour chaque logement ou commerce désirant un bac brun supplémentaire.

ARTICLE 10- Le tarif pour la licence de chien : 10\$ / chien

ARTICLE 11 - Le paiement des comptes de taxes dépassant 300.00\$ pourra être fait en 6 versements égaux soit les :

- Premier versement 15 mars 2021
- Deuxième versement 15 avril 2021
- Troisième versement 15 juin 2021
- Quatrième versement 16 août 2021
- Cinquième versement 15 septembre 2021
- Sixième versement 15 octobre 2021

ARTICLE 12 – Tarification municipale.

9.1 Administration générale		
	Photocopies ou impressions Cette tarification s'applique aux particuliers sauf aux organismes œuvrant sur le territoire de la Municipalité	0.20\$ / la copie
	Télécopies	1.00\$ / la numérisation
Boîte de service		
	Localisation	15.00\$
	Ouverture ou fermeture	15.00\$ /ch
	Ouverture ou fermeture	Gratuit (note ¹)
	Ajustement sans excavation	20.00\$ Gratuit (si l'ajustement est rendu nécessaire à cause du gel)
	Réparation ou remplacement	Coûts réels
	Installation d'une nouvelle boîte de service	Coûts réels
Note ¹ La gratuité s'applique pour l'ouverture ou la fermeture dans l'année et pendant les heures normales de travail, en dehors de ces heures les coûts réels s'appliquent.		

ARTICLE 13 – Le taux de la taxe foncière générale et les tarifs ci-haut énumérés s'appliquent pour l'année fiscale 2021.

ARTICLE 14 - Le taux d'intérêt pour tous les comptes dus à la municipalité sera de 12% pour l'exercice financier 2021.

ARTICLE 15 - Les allocations de fonction des élus sont indexées de 0% pour l'exercice financier 2021.

ARTICLE 16 - Le coût des frais de déplacement est de 0.45\$ du kilomètre.

ARTICLE 17 - La tarification liée à la tenue d'une consultation publique relative à un projet d'élevage porcin [article 165.4.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU – chapitre A-19.1)] est établie selon les coûts réels et les frais engendrés.

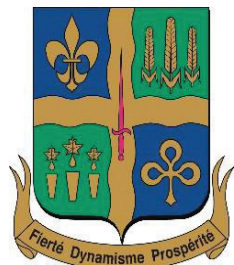
À la suite de la tenue de la consultation publique relative à un projet d'élevage porcin, la Municipalité cumulera

les déboursés engendrés lors de la procédure de la consultation. La Municipalité fera parvenir, par la suite, au demandeur une facture détaillant les éléments comptabilisés et les coûts.

Le tarif exigé au propriétaire de l'immeuble faisant l'objet d'un projet d'élevage porcin est assimilé à une taxe foncière en vertu des articles 244.1 à 244.8 inclusivement de la Loi sur la fiscalité municipale.

ARTICLE 18 - Le présent règlement abroge le règlement no 365-2019.

ARTICLE 19 - Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi, le 1er janvier 2021.



ORDRE DU JOUR CONSEIL DU 11 janvier 2021

2262-01-2021	Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2627-01-2021	Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 7 décembre 2020.
2628-01-2021	Adoption du procès-verbal séance extraordinaire du 14 décembre 2020.
2629-01-2021	Adoption du procès-verbal séance extraordinaire (budget) du 14 décembre 2020.
2630-01-2021	Rôles et responsabilités : nomination des responsables.
2631-01-2021	Salaire et allocation des élus pour l'année 2021.
2632-01-2021	Salaires des employés municipaux pour l'année 2021.
2633-01-2021	Règlement numéro 370-2020 fixant les taux de taxes et les différentes tarifications pour l'année 2021.
2634-01-2021	Salaire de la Directrice générale et secrétaire-trésorière pour l'année 2021.
2635-01-2021	Versement d'allocation pour assurance privée aux employés municipaux.
2636-01-2020	Achat abat poussière pour l'année 2021.
2637-01-2020	Certification et inspection Ligne de vie.
2638-01-2020	Offre de service Ecce terra pour cadastre et piqueter les terrains au quartier résidentiel.
2639-01-2020	Autorisation de mandater SNC Lavallin.
2640-01-2020	Proposition d'un nom de rue dans le quartier résidentiel.
2641-01-2020	Renouvellement du contrat d'embauche de la ressource en inspection (urbanisme) pour l'année 2021.
2642-01-2020	Entente avec Patrimoine Canada.
2643-01-2020	Contribution à l'École la Source.
2644-01-2020	Comptes à payer pour le mois de décembre 2020.
2645-01-2020	Clôture de la séance.



Les membres du Comité d'administration de votre Club Social FADOQ vous invitent à aller visiter site de la FADOQ soit: Fadoq.ca et de vous inscrire à l'infolettre.

Voici le message de Monsieur Rosaire Roy, Président :

Suspension des activités en présentiel

Bonjour à tous,

Je voudrais tout d'abord remercier tous les membres FADOQ de la résilience et du courage dont vous avez fait preuve en 2020. Avec l'arrivée du vaccin, je suis persuadé que nous pourrions reprendre les activités dans quelques mois. En attendant, il a été décidé au Réseau FADOQ de suspendre toutes les activités, en présentiel, jusqu'au 31 mars, afin de respecter l'échéancier de la vaccination pour les personnes de 70 ans et plus. Ces mesures sont mises en place pour protéger la santé de tous nos membres, et ce, peu importe leur âge, même si à travers notre clientèle, il y a des personnes des groupes d'âges entre 50 et 70 ans.

Merci de votre patience,
Monsieur Rosaire Roy, Président
FADOQ- RQCA



Coop de solidarité santé
DU SUD DE LOTBINIÈRE

Avis de nomination

La Coop de Solidarité Santé du Sud de Lotbinière tient à souhaiter la bienvenue à sa nouvelle Directrice générale, madame Isabelle Jacques.




BOUGEONS ENSEMBLE !!

Samantha, conseillère VIACTIVE pour le CPAL vous propose une approche virtuelle.

- Ajouter le profil Facebook de Bougeons en Lotbinière , dont voici le lien : facebook.com/bougeonsen.lotbiniere.9

Pour toute information;
Communiquer avec Samantha Dostie
418-728-4825/ soutien@cpalotbiniere.com



Madame Jacques succède à madame Line Chabot qui a occupé le poste au cours des cinq dernières années.

Nous tenons à remercier madame Chabot pour son excellent travail auprès du personnel de la Coopérative et de ses membres.

C'est avec enthousiasme que le conseil d'administration donne le mandat de la direction à Isabelle Jacques. Avec son dynamisme et sa solide expérience dans le milieu des affaires, nous sommes convaincus qu'elle saura relever le défi.

Félicitations Isabelle et bienvenue à la Coopérative de Solidarité Santé du Sud de Lotbinière!



Maison de la Famille de Lotbinière

Zone rouge

La Maison est fermée au public mais nos services sont maintenus sur rendez-vous.

- Malgré la situation actuelle, nous sommes toujours là pour répondre à vos besoins.
- Nos services sont maintenus à l'individuel sur rendez-vous.
- Nos ateliers sont adaptés à une «bulle» de 5 personnes.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations.



Maison de la Famille de Lotbinière

GRATUIT - POUR TOUTES LES FAMILLES Programmation hiver 2021

SUR INSCRIPTION – PLACES LIMITÉES – 418-881-3486

ATELIERS

Chouette & Pirouette Mardi au vendredi 9 à 11h	26 janv au 4 juin	Ateliers-découvertes Parents – Enfants (0-5 ans) sur les différentes sphères du développement de l'enfant, et Entre Parents (table d'échanges, partage).
Bébé-Câlin Mercredi 13 à 15h	3 fév au 17 mars	6 ateliers-découvertes Parent – bébé. Activités de stimulation, information. Échanges sur différents thèmes
Stimulation langage motricité. Développement global (4-8 ans) Samedi 9h30 à 11h	23 janv au 29 mai	Ateliers Parents – enfants 3-6 ans. Explorer les défis moteurs et de langage... Jeux collectifs, psychomoteurs et motricité fine Soutien en groupe et en individuel
Réhabilitation post-accouchement	Dates à venir	Prendre soin de son corps après l'accouchement
Conscience émotionnelle Merc 13h30 à 15 h	3 fév au 31 mars	Apprendre à exprimer et accueillir tes émotions et vivre le moment présent.
Vivre la gratitude Vendredi 13h30 à 15h	5 fév au 2 avril	Renforcer l'estime de soi et la confiance en soi. Améliorer vos relations interpersonnelles. Diminuer le niveau de stress et d'anxiété.
L'Intégral 2 – Relation à soi Mardi 13h30 à 15h30	26 jan au 20 avril	Techniques puissantes pour arriver à ses buts. Programme personnalisé de croissance pers, 18 ans et plus Animateur : Bertrand Huot, m.a.
Citoyens de demain 2 ^e et 4 ^e vend du mois 13h30 à 15h	29 janv au 8 juin	Des petits gestes pour changer l'humain et la planète. Groupe de discussion et d'apprentissage.
Yoga Mardi 13h30 à 15h30	2 fév au 27 avril	S'arrêter, se connecter à soi avec Aline Falardeau.
Espace créativité 13h30 à 15h30	Jeudi 4 fév - 3 juin	Se découvrir, s'ouvrir en s'exprimant par l'art pictural 12 ans et plus.

SERVICES



Écoute accompagnement
Individu, couple, parent, aînés.
Mieux surmonter les difficultés



Pour mieux intervenir.
Conseils éducatifs pour parents d'enfants 5-17 ans



Médiation Citoyenne Soutien
Conflits (voisinage, famille, actes criminels, etc.)



Consultation professionnelle brève
Avocats – Médiation familiale



Fête – Cœur – Temps
Pour leur anniversaire, **du temps pour les aînés**



Services de droits d'accès supervisés
Volet échange, Volet visites



Accès-Loisirs
Pour participer à un loisir gratuitement



Présence Lotbinière
Suivi, accompagnement, soutien lors d'un deuil



Aide aux devoirs



ACCÈS-EMPLOI
par RÉHAB

418 881-3486

Stationnement de nuit interdit

Le stationnement de nuit est interdit sur les chemins publics de la municipalité pendant les périodes du 15 novembre au 23 décembre inclusivement, du 27 au 30 décembre inclusivement et du 3 janvier au 1^{er} avril inclusivement de chaque année entre 23 heures et 8 heures du matin. Tout véhicule de promenade, camion, machinerie de toute sorte qui pourraient nuire au déblaiement de la neige par les préposés à l'entretien des chemins pourrait être remorqué aux frais des contrevenants. Par ailleurs, veuillez noter que le stationnement sur la rue Principale est interdit en tout temps.



Clinique d'impôt

La Clinique d'impôt de la CDDDS est un service abordable de déclaration d'impôt (provinciale et fédérale) qui s'adresse aux personnes à faible revenu de la MRC de Lotbinière. Ce programme est offert à chaque année du début mars à la fin avril.

Suis-je admissible à la clinique d'impôt ?

Pour être admissible à la clinique d'impôt de la CDDDS, il faut répondre à certaines conditions :

Être résidentE de la MRC de Lotbinière
Avoir 18 ans et plus
Être une personne, un couple ou une famille
à faible revenu annuel, égal ou moindre à :

- Personne seule : 27 000 \$
- Famille monoparentale : 27 000 \$ + 3000 \$ par enfant
- Couple sans enfant: 34 000 \$
- Famille biparentale : 34 000 \$ + 3000 \$ par enfant



Ne pas avoir de revenu de travail autonome
Ne pas avoir plus de 1000 \$ en intérêt de revenu de placement
Faire une demande d'aide à l'impôt pour l'année d'imposition en cours
Ne pas avoir fait faillite durant l'année d'imposition en cours
Ne pas faire la demande au nom d'une personne décédée
Ne pas avoir vendu une maison en cours d'année

*Informez-vous au sujet de notre nouveau point de service à Saint-Apollinaire.

Service du début mars à la fin avril.
Sur rendez-vous seulement.
418 728-4054

Nous rejoindre

372, St-Joseph, local 1, Laurier-Station (Qc), G0S 1N0
Tél.: 418-728-4054 • Fax: 418-728-4028
courriel: info@cddslotbiniere.com
Site: www.cddslotbiniere.com

REGROUPEMENT DES JEUNES DE LOTBINIÈRE

FÉVRIER 2021



REGROUPEMENT
DES JEUNES
DE LOTBINIÈRE

BONS COUPS DE L'ORGANISME

- Service en ligne réalisé par nos animateurs du 11 au 15 janvier 2021
- Ateliers sur les saines habitudes de vie offerts dans nos 3 points de service en décembre et en janvier
- Comité de jeunes ayant mis en place le projet de réfrigérateur communautaire : Le Grignotin
- Projet intergénérationnel débuté en janvier
- Ouverture des MDJ du 18 janvier au 5 février de 17h30 à 19h30 et animateurs disponibles virtuellement de 19h30 à 20h30 pour le respect du couvre-feu

À VENIR

- Février : Projet intimid'Action
- 21 février : Boîte d'activité « Fabrication de slime » en ligne
- Semaine de relâche : Spécial activités en ligne
- Avril : Programme « À la Conquête de ta MDJ! »

TOUTES NOS ACTIVITÉS SONT SUJETTES À CHANGEMENT SELON LES RECOMMANDATIONS DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LA COVID-19

 RJLOTBINIERE

 RJLOTBINIERE

 RJLOTBINIERE

 REGROUPEMENT DES JEUNES DE LOTBINIÈRE

WWW.RJLOTBINIERE.COM

FÉVRIER, C'EST LE MOIS ON S'LOVE POUR
PROMOUVOIR LA VIE !

VOICI QUELQUES RESSOURCES QUI PEUVENT T'AIDER

PAIRS-AIDANTS J'ÉCOUTE :
SERVICE TÉLÉPHONIQUE OUVERT TOUS LES JOURS DE 11H00
À 21H00 : 1-800-425-9301

URGENCE-DÉTRESSE :
SERVICE TÉLÉPHONIQUE OUVERT 24H/24 :
1 866 APPELLE (1 866 277-3553)

TEL-JEUNES :
SERVICE TÉLÉPHONIQUE OUVERT 24H/24 :
1 800 263-2266
TEXTO : 514 600-1002

Fabrique Ste-Mère de Jésus

Église Saint-Patrice-de-Beaurivage



Chers paroissiens et chères paroissiennes de Saint-Patrice de Beaurivage,

Chaque année, à cette période, nous sollicitons votre générosité pour le maintien et l'entretien de notre église.

En ce début de 2021, tout est différent, notre église est temporairement fermée et toutes les activités sont suspendues (brunch de la St-Patrick, etc.).

Cependant, nous devons continuer à en assumer les frais : chauffage, électricité, entretien, assurances, administration, etc. Malgré tout, nous terminons l'année avec un léger surplus.

Notre campagne de financement annuelle CVA aura lieu en mars seulement. Nous vous ferons parvenir vos reçus pour impôt à ce moment.

Le bureau de la Fabrique est fermé jusqu'au 8 février. Cependant, vous pouvez toujours rejoindre votre secrétaire au 418-596-2519.

Plus de renseignements vous seront fournis dans le bulletin de février.

Claude Yockell, marguillier Sainte-Mère-de-Jésus
Jaclyne Nadeau, secrétaire

POUR VOTRE INFORMATION

Messe en direct de Ste-Marie : Diffusée sur Facebook à 9h

COLLECTE DE GROS REBUTS EN TOUT TEMPS

**Pour informations ou pour une demande de ramassage,
communiquez avec LOCATION DEMERS ET DUBOIS INC.**

- Par téléphone au **418-881-0084** ou sans frais au **1-844-881-0084**
- Par courriel à **locationdemersetdubois@hotmail.com**



Ce service est payé par la municipalité, donc gratuit pour vous !

MESURES DU COUVRE-FEU

(9 janvier au 8 février 2021)

Fermeture

Les lumières de la patinoire fermeront à 19h30 à tous les soirs durant cette période de couvre-feu. Cela va vous permettre de vous changer et de revenir à votre domicile avant 20h.



Hockey interdit

Depuis l'annonce de ce couvre-feu, des règlements gouvernementaux ont changés au sujet de la pratique du hockey. Nous ne pouvons plus jouer une partie de hockey 4 contre 4 comme il était permis durant la période des fêtes. Seule la pratique individuelle est permise. C'est pour cette raison que nous avons enlevé les buts de hockey sur la patinoire.

Merci de votre compréhension et bonne

Express
vers Sainte-Foy

MIDI SUSPENDU

Vu la pandémie et le manque de passagers dans l'Express vers Sainte-Foy, le service du MIDI est suspendu pour un temps indéterminé.

EN SEMAINE DE

Laurier-Station • Saint-Apollinaire • Sainte-Foy

DÉPARTS : Laurier-Station à **6h15, 6h45 et 8h**

RETOURS : Sainte-Foy à **16h10, 17h00 et 18h10**

Le trajet reste toujours le même.

Express Lotbinière

POINTS DE VENTE :

PROXIM Kirouac et Lavoie :

130, boul. Laurier, Laurier-Station

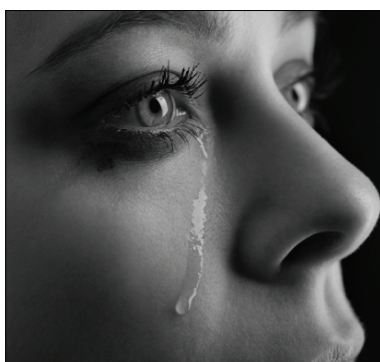
JEAN COUTU : 144, Principale, Saint-Apollinaire

www.express-lotbiniere.com • 418 881-3884, poste 103

Coordonnatrice

La Municipalité a embauché madame Joannie Verret comme coordonnatrice du terrain de jeux et de la semaine de relâche.

Tel-Écoute du Littoral est toujours à la recherche de bénévoles. Toute personne ayant des aptitudes d'écoute peut déposer sa candidature, avec lettre de présentation, en écrivant à acaron@benevoleenaction.com ou appelant au 418 838-4094, poste 227. Un processus de sélection est par la suite mené avant que les candidats sélectionnés suivent la formation nécessaire pour devenir un écoutant.



Tel-Écoute
DU LITTORAL

Ligne d'écoute téléphonique.

Confidentiel.

APPELLE-MOI

418 838-4095

1 877 559-4095

Pour te libérer un peu

Lévis et environs

Sans frais

1 SEMAINE DE SALON

Du 28 janvier au 5 février 2021

2 JOURS DE CLAVARDAGE!

Les 28 et 29 janvier
(9h-18h)

**SALON VIRTUEL
DE L'ÉTUDIANT**

FORMATIONS
DÉCOUVERTE DES MÉTIERS
ORIENTATION

salonvirtueldelétudiant.com

Merci à tous d'avoir participé au concours de décoration de maison, la municipalité est très bien décorée. Nous avons effectué un tirage au sort parmi les participants puisque nous étions incapables de prendre une décision pour les gagnants. Félicitations aux 2 gagnants du concours qui sont M. Jacques Bilodeau et Mme Jennifer Bolduc.



Terrains à vendre à Saint-Patrice-de-Beaurivage

**Les promoteurs et
particuliers sont les
bienvenus !**

Nouveau
développement

Beau quartier
résidentiel

Près de l'école
primaire et des
services

